

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° DN410

présenté par

M. Roussel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l’alinéa 37, insérer les deux alinéas suivants :

« *Nucléaire militaire : 35 milliards d'euros de besoins programmés pour la période*

« Le nucléaire militaire doit voir son coût stabilisé afin d'établir un moratoire sur l'évolution technologique des vecteurs. Le renouvellement des SNLE, des M.51 et des ASMP-A ne sont pas prioritaires au regard des engagements internationaux en faveur de la non prolifération des armes nucléaires. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d’appel doit permettre un débat en toute transparence sur les besoins budgétaires absorbés par la dissuasion nucléaire. Nulle part dans la LPM il ne sont évoqués de chiffres évaluant le coût global de la dissuasion entre 2024 et 2030. Dans la partie consacrée aux capacités opérationnelles modernisées, il n'est pas fait mention des capacités de la dissuasion. Pourtant, si l'on croit le ministre, du matériel opérationnel de la dissuasion, tels les SNLE, sera renouvelé.